

Environnement, dynamiques sociales et interventions externes : construire et gérer l'interface entre acteurs

Ph.Lavigne Delville (GRET)

Lavigne Delville Ph., 1998, « Environnement, dynamiques sociales et interventions externes : construire et gérer l'interface » in Rossi G., Lavigne Delville Ph. et Narbeburu D. dir. *Sociétés rurales et environnement*, GRET/REGARDS/KARTHALA, pp. 381-394

L'objet du colloque était de permettre à de acteurs différents (chercheurs et opérateurs de développement, mais aussi différentes disciplines, sciences humaines et sciences de la nature) de se rencontrer et de confronter leurs points de vue et leurs analyses. On proposait de travailler autour d'études de cas, pour étudier et discuter les chaînes de causalités et les mécanismes en jeu, faire apparaître la façon dont s'articulent et interagissent les facteurs du milieu et les dynamiques sociales. Il s'agissait de promouvoir une approche ouverte et dynamique des questions environnementales, à partir d'une reconnaissance de leur complexité et de leur dimension interdisciplinaire, appelant les opérateurs à prendre la mesure de cette complexité dans leurs interventions, et les chercheurs à mieux comprendre les conditions et contraintes propres au métier d'opérateur et à la mise en oeuvre d'actions.

Au delà d'une meilleure connaissance mutuelle, qui est de toutes façons un préalable pour pouvoir dialoguer et plus encore travailler ensemble, l'ambition était d'avancer dans la construction, sinon d'une vision commune, du moins d'une manière élargie de poser les questions d'environnement et la problématique environnement/développement. Et de discuter si, et de quelles façons, une meilleure compréhension des la dynamique des usages et de la gestion des ressources naturelles pouvait donner des outils permettant aux intervenants de mieux concevoir et gérer leurs actions de terrain.

Au fil des présentations et des débats, nous avons reconnu la nécessité d'une approche interdisciplinaire, tout en mesurant bien la difficulté de la mettre en oeuvre concrètement. Nous avons tenté de mieux comprendre les pratiques locales d'exploitation de la nature, les règles d'accès et de contrôle des ressources, au sein des sociétés rurales, redécouvrant ainsi que, tout en ayant une base matérielle et une efficacité technique indéniable, les pratiques et plus encore les règles de gestion sont étroitement liées aux modes de représentations de la nature (et donc au magico-religieux) et au système socio-politique. Nous nous sommes interrogés sur la dynamique de ces modes de régulations de l'accès aux ressources, sur les compétitions, les conflits, la façon dont les groupes sociaux arrivaient ou n'arrivaient pas à les réguler, à trouver des compromis ou des arrangements. Il est apparu que, si la croissance démographique, ou l'évolution des logiques économiques accroît la compétition, le décalage entre les normes locales et la législation étatique a souvent une responsabilité importante dans les dynamiques de dégradation des ressources, et l'exacerbation des conflits. Faute d'avoir suffisamment compris les modes locaux de régulation, les interventions externes risquent de créer de nouvelles instances et de nouvelles règles, en concurrence avec celles qui existent, et de fragiliser les règles de gestion, au lieu de le renforcer.

Changeant d'échelle, nous nous sommes donc interrogés sur les politiques et les interventions en matière d'environnement, sur leurs logiques et leurs motivations, sur leurs impacts, plus ambivalents qu'on le pense souvent. Nous avons essayé de décortiquer des actions concrètes, pour comprendre si, et dans quelles conditions, une intervention externe peut aider à inverser une dynamique de dégradation des ressources, ou contribuer à stabiliser un écosystème que l'on souhaite préserver. Les cas discutés nous invitent à la fois à l'optimisme (il peut y avoir "more people, less erosion", comme aux Machakos, au Kenya), et à beaucoup de modestie : l'intervention externe joue un rôle limité dans les évolutions; celles-ci dépendent surtout des dynamiques économiques d'ensemble, qui empêchent, ou au contraire incitent, les acteurs locaux à s'investir dans la transformation du milieu. Mais l'intervention peut débloquer des situations, contribuer à changer les données du problème en apportant des propositions techniques nouvelles, faciliter l'action collective, etc. Bref, en contribuant à accroître l'intérêt économique de pratiques durables, du point de vue des acteurs locaux.

Bien sûr, nous n'avons pas été jusqu'au bout de la question. Sur bien des points, nous n'avons même fait que l'aborder. Il ne faut pas sous-estimer la difficulté du dialogue entre chercheurs et développeurs, entre conservationnistes et développeurs, comme entre disciplines, difficulté qui est largement apparue lors du

colloque. Bien souvent, et sans toujours s'en rendre compte, on ne parle pas de la même chose, et en plus, on en parle différemment. La hiérarchie que les uns et les autres font entre le poids des facteurs de milieu et celui des logiques sociales (point crucial d'une analyse interdisciplinaire), les enchaînements de causalité qui sont mis en avant, ne sont pas seulement le produit d'une analyse détaillée des réalités. Ce sont aussi, et beaucoup !, le fruit de postulats disciplinaires, et, plus insidieusement, d'une polarisation inconsciente sur les processus qui sont du ressort de sa discipline (qui paraissent bien naturellement évidents et essentiels) corrélativement à une sous-estimation des autres facteurs (ou une vision trop simple voire caricaturale de ces facteurs et des mécanismes en jeu), faute de suffisamment comprendre ce qui se passe dans les autres registres de la réalité.

A partir des textes présentés, des débats, pouvons-nous malgré tout tirer quelques conclusions provisoires, sur la question des façons de raisonner les actions environnementales ?

L'environnement : une notion polysémique, un objet de représentations

Tout en découvrant ou redécouvrant la culture des "autres", nous avons aussi dû prendre en compte la nôtre, ou même les nôtres : il ne faudrait pas en effet tomber dans le piège d'une "réification" de la culture, en faire quelque chose de "dur", et opposer la culture des autres à notre rationalité. Si la culture est ce qui organise les façons de voir et d'agir des gens, tout le monde a une (des) culture(s) et est en partie déterminé par elle(s). Les logiques des acteurs, leurs vision du monde, leur façon de voir, sont le produit de leurs positions sociales. Bien au delà du principe de rationalité censé caractériser la culture occidentale et/ou scientifique, nos appartenances nationales, nos affiliations idéologiques, nos champs disciplinaires, nos rattachements institutionnels, nos pays de travail, etc. contribuent à façonner nos représentations du monde, et donc nos façons de penser, de poser les problèmes ... et nos difficultés à dialoguer. Cela a été souligné lors des débats : la culture d'un économiste de la Banque Mondiale n'est pas celle d'un économiste de la CFDT. Nos positions dans le champ social structurent donc aussi, nécessairement, nos façons de penser les questions d'environnement, les diagnostics que l'on pose, les réponses que l'on donne.

Ces questions de représentations sont particulièrement importantes dans la thématique de l'environnement, et pas seulement dans les pays du Sud, où la confrontation des cultures et des logiques apparaît plus nettement : bien au delà des enjeux économiques, ce sont des visions du monde qui se confrontent. (cf. Godard, 1990). S'inspirant des analyses de Boltansky et Thévenot (1987) sur les "économies de la grandeur", la communication de M.Schaifler attirait l'attention sur ce point : en analysant le discours de différents acteurs sur la forêt (ou la nature, le littoral, etc.), on peut mettre en évidence qu'ils mobilisent une série de représentations, fondée sur des valeurs (la forêt symbolique, la forêt industrielle, la forêt domestique, etc.), qui se combinent parfois, mais s'opposent souvent. Les conflits d'environnement mettent en jeu des visions différentes, des critères d'évaluation différents, ce qui fait que, fondamentalement, ils ne peuvent se résoudre par le simple recours à des arguments de rationalité, sur lesquels un consensus devrait nécessairement se faire.

Renoncer à l'idéal consensuel, mais reconnaître la légitimité des logiques en présence

Une telle approche - qui me paraît être la seule façon de rendre compte des débats, conflits, etc. sur l'environnement, et transparaître clairement en filigrane de nos débats - est certes en fort décalage avec la représentation classique de l'environnement, comme notion universelle, sur laquelle il ne peut qu'y avoir consensus. L'environnement semble jouer actuellement le même rôle que le développement il n'y a pas si longtemps : une notion qui renvoie incontestablement à des questions fortes, à des préoccupations à dimension universelle. Mais aussi une notion floue, ou du moins fortement polysémique, porteuse de multiples définitions et acceptions, et qui recouvre donc des façons de voir et des logiques extrêmement diverses. Personne ne peut être contre la préservation de l'intérêt de l'humanité, comme personne ne peut être contre le progrès ou le développement. Tout le problème est de savoir ce qu'on met derrière, chacun en ayant sa définition, forcément la bonne, et souhaitant, bien naturellement, en convaincre les autres. Chacun se bat pour l'environnement, mais pas pour le même. Et, comme pour le développement, en même temps que de nombreux débats et controverses, cette multiplicité de significations produit aussi des "malentendus productifs", en ce sens qu'elle rend possible des avancées, des évolutions, des consensus partiels, qui ne pourraient pas avoir lieu si chacun explicitait vraiment ce qu'il entend. Avec la difficulté supplémentaire que l'on agit au nom des générations futures, qui sont bien en

peine de nous dire si elles préfèrent que telles populations puissent accroître leurs revenus au prix d'une déforestation, ou bien que telle espèce ou tel écosystème unique en son genre puisse survivre.

Si nous acceptons cette perspective, si nous reconnaissons que les questions d'environnement mettent en jeu des représentations diverses, liées à la diversité des positions sociales et des logiques des acteurs en présence, alors il faut abandonner l'idée qu'elles puissent être *a priori* consensuelles, en particulier quand elles mettent face à face des acteurs aussi différents que des ONG conservationnistes (ou n'importe quel intervenant extérieur) et des populations rurales. Bien loin de postuler que la conservation de la biodiversité doive naturellement s'imposer à tous, ou que réduire l'érosion soit nécessairement dans l'intérêt des populations (parfois l'érosion des plateaux est volontairement entretenue, afin d'enrichir les sols de bas-fonds), il faut au contraire reconnaître la pluralité des acteurs et des logiques en présence. Reconnaître que toutes ces logiques sont *a priori* légitimes, celles des paysans qui ont besoin de défricher pour vivre, comme celle de l'Etat ou de l'UICN qui souhaite préserver une zone humide d'intérêt écologique exceptionnel, quitte à ce que l'analyse amène ensuite à mettre en cause telle logique d'exploitation minière, ou l'intérêt de protéger cet écosystème eu égard au coût social que cela représente pour les populations riveraines. Cette reconnaissance est un préalable à un dialogue et à une négociation : on ne peut pas dialoguer, si l'on parle des langages inconciliables; on ne peut pas parler de négociation, si on impose son cadre de pensée sans accepter de le remettre en cause.

En particulier, il est essentiel d'accepter que le point de vue des populations qui habitent, exploitent et transforment le milieu est légitime, et de se donner les moyens de le prendre vraiment au sérieux. Il faut pouvoir comprendre les pratiques d'exploitation et de gestion du milieu, du point de vue des acteurs locaux, et non seulement d'un point de vue de biologiste, de géographe ou d'agronome. Et donc, au delà de la description des pratiques, s'intéresser à la connaissance qu'ont les ruraux du milieu qu'ils exploitent, à la façon dont ils le décrivent, aux modes locaux de gestion des ressources et à leur articulation au magico-religieux et au sociopolitique, aux représentations qui fondent ces pratiques et ces connaissances, et donc, *in fine*, à la diversité et à la richesse des visions du monde et des systèmes symboliques. Partant d'un problème classique d'environnement, on tombe donc naturellement sur la question du culturel.

Mais la référence à la "culture" ne saurait bien évidemment suffire. Cette notion est ambiguë, tant dans sa définition, que dans ses usages, et il est frappant de voir combien le succès de cette notion chez les développeurs ou les chercheurs hors des sciences sociales est parallèle aux réticences croissantes qu'elle suscite désormais chez de nombreux anthropologues et sociologues (Cuhe, 1996). Un des problèmes majeurs du terme de "culture", c'est qu'il regroupe sous un même terme des réalités diverses, à l'échelle du groupe social : elle contient du symbolique, certes, mais aussi des rapports sociaux (structures familiales, systèmes d'inégalités et de domination), du matériel (les milieux de vie, les techniques), etc. dont les dynamiques sont en partie autonomes, et dont la cohérence n'est que partielle. Il tend à colporter une vision des sociétés homogènes (voilant les différenciations internes, et les différences de logiques économiques, de pratiques d'exploitation du milieu, etc.), isolées les unes des autres (or, une connaissance fine des écosystèmes, la minimisation du risque, etc. sont caractéristiques des sociétés paysannes, et non de telle ou telle société locale), à sous-estimer les dynamiques historiques et les transformations économiques et sociales, à renvoyer aux systèmes symboliques ce qui ressort d'abord de logiques économiques.

Or, les pratiques d'exploitation des ressources et de gestion de l'espace ont d'abord des déterminants économiques. Les études de systèmes agraires ont montré que, en situation de faible accumulation de capital et de risque climatique et/ou économique, les pratiques paysannes renvoient à quelques grands types de rationalité, gestion du calendrier de travail, minimisation du risque, maximisation de la productivité du travail, etc. (Dufumier, 1984). Pour peu qu'il se base sur une analyse précise des conditions de production, et sur les critères mis en avant par les paysans, le calcul économique permet en général de vérifier la cohérence économique des pratiques, soit qu'elles donnent des performances plus élevées que les recommandations techniques grâce à une meilleure gestion de l'écosystème cultivé, soit qu'elles soient le fruit de contraintes externes sévères, et représentent la moins mauvaise façon de s'en tirer : bien plus qu'à un atavisme paysan, les stratégies anti-aléatoires renvoient à une nécessité de gestion de l'économie familiale, dans un contexte marqué par une faible productivité, de fortes contraintes de trésorerie et des risques (climatiques, sanitaires) élevés, les risques climatiques se traduisant directement en risque économique (endettement, décapitalisation, crise alimentaire, etc.).

Bien sûr, l'économique n'est pas une fin en soi. Ces stratégies de production sont commandées par les logiques sociales de la reproduction familiale : les structures familiales, les valeurs, commandent les formes de gestion de la force de travail, et donc en partie les choix d'itinéraires techniques. Différents groupes sociaux vivant dans le

même espace peuvent avoir des pratiques d'artificialisation du milieu et des modes d'exploitation très différents. Au Laos, les différents groupes ethniques n'ont pas la même façon de pratiquer la défriche-brûlis (Dufumier, 1996). Parmi les sociétés paysannes des Monts Mandara au Cameroun, certains ont construit des paysages de terrasses, et d'autres non, sans que la pression démographique ou la pente puissent suffire à l'expliquer. La diversité des structures familiales (et des modes de contrôle de la main-d'oeuvre), la diversité des "techniques d'encadrement" (Gourou), la diversité des rapports à l'espace, contribuent à expliquer cette diversité. Il existe des lignées techniques, qui sont maîtrisées ou non. Mais ce "culturel" là n'est pas que du symbolique. C'est le fruit d'une histoire sociale et économique, la marque d'une trajectoire historique et technique : on dispose d'abord des représentations, des outils, des structures familiales qu'on a hérités de l'histoire, même si cela ne détermine en rien le fait de les conserver ou non. Enfin, l'appartenance "ethnique" n'est jamais un facteur explicatif suffisant : au sein d'un même groupe culturel, les pratiques changent avec les conditions de milieu (migration, ou accroissement démographique, proximité urbaine), et sont fortement conditionnées par les différenciations économiques, en fonction de l'accès à la terre, du contrôle de la force de travail, de l'accumulation de capital¹. La notion même d'ethnie est l'objet de réévaluations de la part des anthropologues, qui soulignent son caractère construit et dynamique (Amselle et Mbokolo dir., 1985).

Bref, *"une société s'appréhende toujours comme un ordre approximatif et toujours mouvant, résultante d'une production continue et jamais achevée. Elle se donne à voir comme un ensemble unifié, une forme dont la cohérence interne s'impose, mais c'est surtout par le jeu des apparences occultant les coupures et les désajustements"* (Balandier, 1974 : 8). Les "cultures" sont variées, multiples, dynamiques, en interactions permanentes. Elles se transforment selon des logiques de métissage, empruntant à la tradition comme à l'extérieur, se recomposant en permanence, réinventant des "traditions" en même temps qu'elles empruntent à l'extérieur.

Si elle fait l'impasse sur tous ces éléments, l'explication par le culturel est bien davantage de l'ordre du stéréotype que de l'analyse, et risque de faire tomber dans le même travers que l'explication "culturelle" dans le développement : *"face aux écarts répétés entre les conduites prévues et les conduites réelles, face aux dérives que toute opération de développement subit du fait des réactions des "groupes-cibles", les "développeurs" ont tendance à recourir à de pseudo-notions sociologiques ou anthropologiques, qui relèvent plus de clichés et de stéréotypes que d'outils analytiques. On invoquera ainsi la "culture" ou les "valeurs" des populations locales pour "expliquer" leur propension constante à ne pas faire ce qu'on voudrait qu'elles fassent, où à le faire à leur façon. C'est là expliquer l'inexpliqué par l'inexplicable"* (Olivier de Sardan, 1995 : 11).

Reconnaître la légitimité des pratiques locales demande de pouvoir les comprendre, de se décentrer de ses propres façons de voir, qui sont aussi socialement et culturellement déterminées, pour se replacer dans les logiques des différents groupes d'acteurs et dans leurs représentations. Les débats des deux premiers ateliers ont montré que cela n'était pas si simple, et demandait une analyse pluridisciplinaire complexe... ou du moins une grande capacité d'écoute et de dialogue, attentive à la diversité des acteurs et à la façon dont ils expliquent ce qu'ils font. Avant d'agir, il n'est pas nécessaire de faire dix ans d'études anthropologiques préalables : l'essentiel est d'avoir un cadre d'analyse pertinent, dont les hypothèses de base ne soient pas trop décalées, ne se fondent pas sur une vision trop stéréotypée des acteurs locaux, et de savoir observer et dialoguer.

Les actions environnementales : une confrontation d'acteurs aux logiques divergentes

Dès lors qu'on reconnaît que l'on n'a pas le monopole de la légitimité ou de la rationalité, comment peut-on concevoir et gérer une intervention environnementale ? une action positive est-elle possible dès lors que s'y confrontent des logiques apparemment si divergentes ? Il me semble que sur ce registre, la façon de voir de l'anthropologie du développement est tout aussi pertinente que sur le champ du "développement" au sens strict, et peut nous aider à construire les façons de voir et les façons de faire adaptées à cette position. Loin des débats

¹ En particulier, tout merina ou peul ou khmer qu'ils soient, les cadres nationaux du développement ont souvent, du fait de leur trajectoire sociale et de leur formation, une représentation du monde rural très décalée, et se sont construit une vision technicienne du rural et de la paysannerie qui doit plus à leur position sociale d'élites éduquées, et aux représentations techniciennes occidentales, qu'à un ancrage "culturel" dans leur société. Sans cesser pour autant d'être merina, un agronome merina raisonnera souvent plus comme un agronome que comme un paysan merina, et rien ne garantit qu'il sera mieux à même qu'un autre (et en particulier quelqu'un qui a été formé à l'étude des sociétés paysannes et à l'analyse des pratiques agricoles) de comprendre les logiques et les comportements de ses parents paysans.

rhétoriques sur le "bon" ou le "vrai" développement, sur les "besoins fondamentaux", etc., l'anthropologie du développement s'intéresse aux situations concrètes que constituent les interventions de développement et propose une analyse micro-politique des jeux d'acteurs, en situation d'interface (Olivier de Sardan, 1990, 1995). En effet, tout comme une action environnementale, une opération de développement met en interaction des acteurs multiples, hétérogènes, aux logiques différentes : des bailleurs de fond, des décideurs nationaux, des cadres de base de différentes disciplines, des experts internationaux, des "bénéficiaires" qui sont hommes ou femmes, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, des autorités politiques et administratives, des responsables d'organisation, etc. Bref, au delà de la dichotomie facile entre "développeurs" et "développés", une multiplicité d'acteurs, très divers, qui ont chacun leurs propres logiques, leurs propres intérêts, leurs propres représentations. *"Tout projet de développement (et plus généralement tout dispositif de développement) apparaît ainsi comme un enjeu où chacun joue avec des cartes différentes et des règles différentes"* (id. 173). Loin d'intervenir en milieu neutre, un projet est *"une intervention dans des systèmes dynamiques"* (Elwert et Bierschenk, 1988), apportant des ressources (financières, techniques, symboliques) dont les acteurs locaux vont bénéficier de façon différentielle, selon leurs positions dans les systèmes locaux d'inégalité et de domination, les règles d'intervention du projet, les relations qu'ils arriveront à nouer avec les intervenants. Une opération de terrain est ainsi une situation d'interface (Long, 1989) mettant en interactions concrètes des acteurs issus de deux systèmes hétérogènes, celui des développeurs, et celui des "développés", dont la rencontre est d'autant plus problématique que ces deux groupes d'acteurs sont très différents, n'ont en général qu'une connaissance très partielle des autres (cf. les stéréotypes des développeurs sur les paysans), ne parlent pas le même langage (Cf. Olivier de Sardan, 1995 : 165-171, sur le "langage-développement") et sont dans des positions de pouvoirs très différentes. La possibilité de dialogue est difficile (l'un parle d'un terroir découpé selon la vocation des sols, et l'autre d'un terroir, espace socialisé et approprié, avec des génies), et la zone de recouvrement des intérêts est étroite, et parfois, bien éloignée de la finalité apparente du projet : l'intérêt des "bénéficiaires" à "participer" au projet peut être largement ailleurs que dans des objectifs affichés (avantages économiques indirects, accès au crédit, bénéfices symboliques des responsables de groupement, exclusion des pasteurs à l'occasion d'une délimitation des terroirs; etc.) de même que celui des "développeurs" d'ailleurs (trajectoire professionnelle, primes et per diem divers, etc.)².

Toute opération de développement est ainsi une "arène", où "des groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, mus par des intérêts (matériels et symboliques) plus ou moins compatibles", autour des enjeux (matériels, politiques, symboliques, etc.) liés au projet et tentent, en fonction de leurs capacités, d'infléchir le projet à leur profit, directement ou indirectement. Le résultat d'une intervention n'est jamais exactement ce qui était prévu, la conséquence logique d'une série d'actions programmées en objectifs et activités : c'est le fruit, toujours contingent, d'un processus d'interactions et des jeux d'acteurs, les "dérives" étant en fait quelque chose de "sociologiquement normal", le prix à payer pour réduire le décalage initial de logique entre les objectifs du projet et les intérêts des populations.

Quoiqu'en disent les discours sur "le partenariat" et la "participation", la convergence d'intérêt entre populations et intervenants n'est donc jamais acquise a priori. C'est plutôt le contraire qui est la réalité de base, même pour des projets de développement agricole, dont l'objectif est d'améliorer les conditions économiques des paysans, et pour lesquels - s'il n'y avait pas toutes ces différences de cultures, de logiques, etc. qui font que les propositions techniques sont trop rarement en phase avec les paysans -, il ne devrait pas y avoir de problème. Les intervenants de développement le savent bien : leurs projets de lutte anti-érosive, de reboisement, de contrôle du ruissellement, ont souvent bien du mal à rencontrer l'adhésion des paysans. Non pas que ces derniers ne soient pas concernés ou préoccupés par ces questions, mais parce que le problème n'est pas toujours réel (quand on voit des projets de lutte anti-érosive en Guinée forestière, on peut sourire) ou vécu comme tel; parce que les techniques sont trop coûteuses en travail ou en capital et ne sont pas rentables dans un contexte économique donné; parce que la démarche, faisant fi des initiatives individuelles ou des questions foncières, est de toutes façons inapplicable; parce que la démarche d'intervention fait que le projet reste perçu et vécu comme quelque chose d'externe, dans lequel on se s'investit pas; etc. Et inversement, c'est souvent sur des bases techniques différentes, hors ou bien après les projets, que les dynamiques se mettent en place, parfois très rapidement, comme l'exemple de Machakos (Tiffen 1995, et dans cet ouvrage) l'illustre superbement.

² Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait jamais convergence avec les acteurs locaux. Les thèmes du "développement", et sans doute de "l'environnement" peuvent rencontrer les logiques sociales de certains groupes d'acteurs, qui s'en saisissent comme armes dans la compétition sociale interne, les légitiment auprès des leurs, et font évoluer leur société en même temps qu'ils construisent leur position sociale (cf. les dynamiques des associations locales de développement; Jacob et Lavigne Delville, 1994; Lavigne Delville 1996). Par le biais de ces dynamiques socio-politiques, ces thématiques au départ "exogènes" deviennent "endogènes".

Si, dans les projets de développement agricole, la convergence d'intérêt est loin d'être acquise, et le dialogue permettant d'adapter la stratégie d'intervention et les propositions technique si difficile, on peut imaginer ce qu'il en est pour des projets de conservation, qui s'opposent aux pratiques locales d'exploitation du milieu (chasse, extractivisme, etc.) quand ce n'est pas aux dynamiques de défrichement et de mise en culture, et sont donc en contradiction objective avec les intérêts économiques des populations. On peut faire toutes les opérations de sensibilisation, d'information, etc. que l'on veut : il n'y a guère de raison *a priori* de penser qu'on arrivera à convaincre les populations concernées - et même parfois les autorités nationales - qu'elles ont naturellement intérêt à la sauvegarde de cette espèce ou de cet écosystème.

Construire et gérer l'interface : créer les conditions d'une convergence d'intérêts et de négociation de sa mise en oeuvre

Comme pour les interventions de développement (Chauveau et Lavigne Delville, 1996), prendre acte de ce que les objectifs des différents acteurs externes (gouvernement, ONG conservationnistes, bailleurs de fonds, etc.) sont *a priori* divergents de ceux (également divers et multiples) des populations implique un changement certain dans la façon de poser le problème de l'environnement, et donc dans les stratégies pour agir. Il ne peut plus suffire de "sensibiliser les populations" pour les convaincre de ce qui est bon pour elles. Il faut construire des convergences d'intérêt qui ne sont pas données *a priori*, ce qui se fait partie en transformant le cadre de l'intervention, partie par la négociation sur les axes d'action et leurs modalités. Bref, il s'agit de gérer l'interface, au lieu de l'ignorer, de construire les lieux et les moments où se confrontent et se négocient les options et les choix, de discuter des conditions dans lesquelles les acteurs ruraux auront intérêt à adopter des pratiques différentes.

On voit bien ici les limites (d'ailleurs soulignées dans les débats) d'un certain type de démarche "participative", qui visent à "faire participer" les populations aux projets "qu'on" (les experts, les bailleurs de fond, l'Etat) a pour eux. Si la logique d'intervention reste celle des intervenants externes (dans ses choix, ses façons de raisonner, ses options techniques, etc.), l'adhésion des populations ne pourra être que ponctuelle ou partielle. Le projet comme ses finalités resteront extérieurs, et l'acceptation des populations apparente (parce qu'elles n'ont pas le choix, parce qu'on "achète" leur "participation" en leur donnant un dispensaire, parce qu'il peut y avoir quelques avantages matériels à récupérer à la marge), à moins que l'enjeu pour les populations ne soit d'exclure d'autres groupes (chasser les éleveurs, par exemple).

Si on ne se satisfait pas de ce type d'adhésion - dont les limites apparaîtront de toutes façons très vite - l'enjeu est donc de créer les conditions d'une convergence objective d'intérêt, ce qui est largement autre chose, comme l'exemple des forêts classées de Côte d'Ivoire le montre bien (Léonard et Ibo, 1994; cf. aussi Bertrand 1996, Weber, 1996). Cherchant à promouvoir un développement économique en zones périphériques, pour réduire la pression sur les zones protégées, les projets de "conservation/développement" sont une tentative de prendre en compte les intérêts des populations. Mais, faute de savoir comment agir sur l'économique, on se limite souvent à des infrastructures. De plus, cela ne change pas fondamentalement les logiques locales par rapport aux ressources de la zone à protéger... ni la capacité des populations à contrôler les braconniers ou forestiers divers qui sont souvent la principale cause de dégradation. Bien plus innovantes sont les démarches, comme Campfire (Constantin, dans cet ouvrage), qui tentent de construire un contrôle local sur les ressources et leur exploitation, donnant aux populations un intérêt économique objectif à la protection.

Ce qui doit se négocier en effet, ce n'est pas seulement ni même les modalités concrètes de mise en oeuvre, sur lesquelles les intervenants acceptent parfois de discuter. C'est, bien plus fondamentalement, les finalités mêmes de l'intervention, et les façons de les atteindre, afin que les acteurs, si ils ont chacun leur propre jeu, jouent au moins sur le même terrain, avec des règles partagées. La question se pose en particulier pour les choix de règles de gestion, et des modes d'organisation susceptibles de les mettre en oeuvre.

Dans bon nombre de cas, une action environnementale passe en effet par la création ou la redéfinition de règles concernant l'accès aux ressources et leur contrôle : limitation des prélèvements sur telle espèce, mise en défens partielle ou totale de telle zone, etc. Comme pour les projets de développement, le réflexe classique est de définir ces règles de l'extérieur, sur une rationalité technique, et de créer des structures (groupements locaux, comités paritaires de gestion, etc.) pour se doter d'un interlocuteur collectif et faire respecter les règles édictées. Or, faute de s'appuyer sur les règles et/ou les instances existantes (fussent-elles informelles, chefferie, maître des eaux, etc.), on risque de fragiliser les modes existant de contrôle des ressources, au lieu de les renforcer. Faute de se

préoccuper des formes légitimes d'exercice du pouvoir, on risque de créer des structures qui, quand bien même leur objectif serait partagé par les populations, seront incapables de jouer leur rôle (Jacob et Lavigne Delville dir, 1994). Comme le montrent les travaux d'économie institutionnelle, l'enjeu essentiel se situe dans les systèmes de règles gouvernant le comportement des acteurs, leur cohérence avec les règles de l'action collective et les formes d'autorité de la société, la façon de les définir et de les modifier, les personnes impliquées devant être partie prenante de leur élaboration et pouvoir les modifier si besoin (Ostrom, 1990; 1997). Leur efficacité tient à leur légitimité, au jeu d'incitations et de sanctions qui poussent chacun à avoir intérêt à jouer le jeu collectif, à la modicité des coûts de fonctionnement et de contrôle, sachant que le processus au cours duquel ces règles sont définies, ces instances constituées, ces décisions prises, est aussi important, sinon plus, que le contenu concret des règles. On retrouve ici l'intérêt de bien comprendre les modes locaux de gestion des ressources et les formes de régulation des conflits : contribuer à créer de nouvelles règles ne peut pas se fonder sur un système d'autorité complètement extérieur à la société.

Conditions de l'action collective, conditions d'élaboration de règles collectives et d'autorités légitimes : c'est sur ce terrain-là, encore largement sous-évalué par les intervenants de développement, que se joue l'essentiel de la réussite d'une intervention. Fondée sur les analyses d'Ostrom, la démarche de médiation patrimoniale (Weber, 1996) pose les bases d'une démarche rigoureuse, mais exigeante, et est une voie possible, qui semble prometteuse. En tout état de cause, des références théoriques et des savoir-faire nouveaux sont aujourd'hui nécessaires aux opérateurs, tant pour analyser la dynamique des modes d'appropriation et de gestion des ressources que, surtout, pour pouvoir gérer les questions d'action collective liées aux problématiques d'environnement. Si le fruit d'une intervention est bien la résultante de ces jeux d'acteurs, si une opération de développement ou de protection de l'environnement est bien "*une intervention dans des systèmes dynamiques*" (Elwert et Bierschenk, 1988) mettant en interactions des acteurs multiples au sein de processus sociaux complexes, alors gérer une intervention est avant tout tenter de piloter ces processus, d'orienter les jeux d'acteurs dans le sens souhaité par le jeu de l'innovation technique, des incitations économiques, des règles collectives. Cela demande de se donner les moyens de suivre les réactions des différents acteurs, pour les prendre en compte. Les récentes démarches de "*suivi de processus*" (Mosse, 1996, Kleitz, 1995) peuvent sans doute fournir des outils précieux.

Bibliographie

AMSELLE, J.L. et M'BOKOLO, E. dir. 1985 *Au coeur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et état en Afrique* Paris, la découverte, 225 P.

BALANDIER, G. 1974 *Anthropo-logiques* Paris, PUF, rééd Livre de poche 1985

BERTRAND A. 1996 "Négociation patrimoniale plutôt que gestion de terroir" in Le Roy et al *La sécurisation foncière en Afrique noire, pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Karthala

BOLTANSKY L. ET THEVENOT L. 1987 *De la justification, les économies de la grandeur*, Gallimard

CHAUVEAU J.P. et LAVIGNE DELVILLE Ph. 1996 "Communiquer dans l'affrontement : la "participation cachée" dans les projets participatifs ciblés sur les groupes ruraux défavorisés", communication au colloque *ONG et développement : du nord aux suds*, Bordeaux, UMR Regards, novembre 1996

CUCHE D. 1996 *La notion de culture dans les sciences sociales*, Repères, La Découverte

DUFUMIER, M. 1984 Système de production et développement agricole dans le "Tiers-monde" *Cahiers de la recherche-développement*

DUFUMIER, M. 1996 "Minorités ethniques et agriculture d'abattis-brûlis au Laos" *Cahiers Sciences Humaines* vol 32 n°1 : 195-208

ELWERT, G. and BIERSCHENK, Th. 1988 "Development aid as an intervention in dynamic systems, an introduction" *Sociologia ruralis* vol XXVIII, 2/3 : 103-112

GODARD O. 1989 "Jeux de nature : quand le débat sur l'efficacité des politiques publiques contient la question de leur légitimité" in Mathieu et Jollivet dir. *Du rural à l'environnement*, ARF/L'Harmattan

- LEONARD E. et IBO G.J. 1994 "Appropriation et gestion de la rente forestière en Côte d'Ivoire" *Politique africaine* n°53 : 25-36
- JACOB, J.P. et LAVIGNE DELVILLE, Ph. dir. 1994 *Les associations paysannes en Afrique, organisation et dynamiques* Paris, Apad/Karthala/Iued
- KLEITZ, G. 1995 "Suivre et piloter les processus" *La lettre du réseau Recherche-développement* n°22, p.20-24
- LAVIGNE DELVILLE Ph. 1996 *Courtiers du développement ou entrepreneurs politiques ? : les responsables d'associations villageoises de développement dans la région d'émigration internationale (Mali, Sénégal)*; communication au colloque APAD "le développement négocié : courtiers, savoirs, technologies", Stuttgart, juin 1996
- LONG, N. ed. 1989 *Encounters at the interface; a perspective on social discontinuities in rural development* Wageningse sociologische studies 27, Landbouwniversiteit, Wageningen
- MOSSE (à paraître) *Process monitoring and process documentation : evolving methods for social research and development practice, cases and issues*, draft, Centre for development studies, Univ. of Wales
- OLIVIER de SARDAN, J.P. 1991 "L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ?" *Bulletin de l'APAD* n°1, pp 7-11
- OLIVIER DE SARDAN, J.P. 1995 *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Apad/Karthala
- OSTROM E. 1996 *Pour des systèmes irrigués autogérés et durables : façonner les institutions* (d'après Crafting institutions for self-governing irrigation systems, traduction et synthèse de Ph.Lavigne Delville), Groupe Irrigation, Inter-réseaux
- OSTROM, E. 1990 *Governing the commons, the evolution of institutions for collective action*, Political economy of institutions and decisions, Cambridge University Press
- RUF, F. 1987 "Eléments pour une théorie sur l'agriculture des régions tropicales humides I. De la forêt, rente différentielle, au cacaoyer, capital travail" *L'agronomie tropicale*, 42 (3), 218-232
- SCHAIFLER M. 1996 "A la recherche des "cités de la forêt" : logiques d'acteurs et conflits environnementaux" communication au colloque *Dynamiques sociales et environnement*, Bordeaux, AFVP/GRET/REGARDS
- TIFFEN M. 1995 "Plus de gens, moins d'érosion, c'est possible" *La lettre du réseau Recherche-développement* n°22, p.5-8
- WEBER J. 1996 "Conservation, développement et coordination : peut-on gérer biologiquement le social ?" communication au *colloque de Harare*, juin 1996